

Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc Maison Régionale des sports 68 avenue Tony Garnier 69007 LYON Cedex 07 secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr	FICHE DE POSTE
date de publication poste à pourvoir type de contrat intitulé du poste rattachement hiérarchique lieu de travail	15/10/2024 dès que possible CDI à temps plein CHARGE DEVELOPPEMENT SPORT sous l'autorité de la présidente du comité (hiérarchique) et de la CTS (technique) la région Auvergne-Rhône-Alpes; télétravail et siège du comité

DESCRIPTION DE L'OFFRE

La mise en application du projet régional nécessite la mise à disposition d'un technicien auprès des clubs pour les accompagner dans leur développement, leur structuration et l'offre de services qu'ils proposent à leurs licenciés. **Autonome** dans son rôle et son fonctionnement, le chargé de développement travaillera en collaboration avec la CTS. Ses actions s'inscriront dans le projet régional, tant pour son développement que sa réalisation. Il est force de proposition dans le cadre de ses missions qu'il conduit avec la CTS. Il organise ses activités en fonction des directives de la politique régionale, en lien avec la CTS. Il pourra également intervenir auprès des départements dans ses missions de conseiller pour favoriser la structuration, l'amélioration des services rendus aux licenciés. Il sera intégré dans l'ETR.

L'EMPLOYEUR

Le comité Auvergne-Rhône-Alpes de tir à l'arc est une association de loi 1901 autonome d'un point de vue administratif et financier. Organe déconcentré de la FFTA, le comité est le centre ressource des clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il définit et met en application la déclinaison du projet fédéral au niveau régional. Il a ses missions propres.

LE POSTE	
Les missions	Les tâches
1. Accompagner les clubs formateurs régionaux	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des regroupements - Proposer des offres de compétitions supplémentaires - Proposer des stages spécifiques - Accompagner les dirigeants et les encadrants dans la structuration des clubs - Démarche de projet - Démarche de labellisation - Formation continue
2. Contribuer à la formation des cadres bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> - A destination des entraîneurs fédéraux en formation initiale : accompagnement dans la mise en place de leur projet - Participer aux jurys
3. Intervenir avec l'ETR dans les stages sportifs et de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Détection - Entraînement - Suivi des archers - Entraîneur fédéral, suivi des stagiaires - Encadrant fédéral
4. Intervenir auprès des Comités Départementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à la structuration et élaboration des projets - Réflexion pour la professionnalisation
5. Relayer les informations de la FTTA et la déclinaison des actions nationales	<ul style="list-style-type: none"> - Vers les clubs - Vers les comités départementaux - Faire la promotion, le suivi des actions fédérales
6. Conseiller les clubs dans leur structuration, l'élaboration des projets	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement pour les labels - Information pour les demandes de subventions

7. Développer de nouveaux produits

- En lien avec le projet du comité
- En lien avec les besoins des clubs, des licenciés

l'ensemble des missions est mené sous l'autorité technique de la CTS (préparation et compte rendu)

CONDITIONS D'EXERCICE

conditions de travail	1575 heures annualisées
horaires	Horaires variables, planning à élaborer en fonction des interventions avec les clubs (en fonction des heures d'ouvertures des clubs: en soirée, samedi, dimanche ...): planning prévisionnel établi par le chargé de développement sport chaque mois et validé par la CTS
déplacements	Réguliers dans la région Prise en charge des frais de déplacements (pour les missions définies): utilisation de véhicule de service : utilisation de carte de carburant et de péage du comité Les déplacements pourront occasionner des nuits en dehors du domicile
rémunération	Gestion dans le cadre de la CCNS, groupe n°4 Des primes à la performance pourront être proposées chaque année (jusqu'à un mois de salaire) à la discrétion du comité directeur

COMPETENCES

formation	Diplôme d'Etat (DESJEPS, BEES2, DEJEPS, BEES 1) en tir à l'arc
expérience	Souhaitée

SAVOIR (compétences propres)

savoir-faire	Maîtrise technique dans le domaine de l' entraînement , la formation , la connaissance de la discipline tir à l'arc , la méthodologie de projet Maîtrise des outils bureautiques, capacité de rédaction et de synthèse (mail, courrier, bilan...) Maîtriser les outils de reporting, en assurer la communication vers la CTS chaque semaine . Permis B
savoir-être	Comportement éthique , exemplarité vis-à-vis des interlocuteurs (bénévoles, des jeunes sportifs, ...) Etre autonome , avoir le sens de l'organisation et des responsabilités Confidentialité dans ses missions; rigueur; capacité d'adaptation Être collaboratif; Savoir faire relationnel

CONTACT

Adressez vos candidatures (CV et lettre de motivation) à :

Evelyne Glaize

06 07 06 82 24

evelyne.glaize@gmail.com